



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 2



V Le compte-rendu de réunion de chantier, établi par le Maître d'Œuvre ou son représentant, a valeur d'instruction pour toutes les observations formulées envers les entreprises. En l'absence de remarques écrites dans un délai de 8 (huit) jours ou à la réunion suivante, le présent compte-rendu sera considéré comme accepté par tous les destinataires.

N/Réf. : 8007M_18NCL096

Maître d'Ouvrage : Commune de Villebarou

Intitulé du projet : Aménagement cœur de Bourg – Tranche 2

Lieu de la réunion : Sur site

Date de la réunion : 21/08/2023

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Prochaine réunion lundi 28 aout 2023 à 14h00

Participants / Nom	Téléphone	E-mail	Présence (*)					Diff. du CR	Prochaine réunion (**)		
			P	A	E X	D	I		C	D	I
Maître d'ouvrage											
Commune de Villebarou	02.54.90.53.00										
M. MASSON		philippe.masson@villebarou.fr			X			X			
Mme BUCCELLI		laurence.buccelli@villebarou.fr	X					X		X	
M. ARNOULT	06 32 79 16 04	jerome.arnoult@villebarou.fr			X			X		X	
M. COUPPE								X		X	
Mme GATINE		infrastructures-patrimoine@villebarou.fr			X			X		X	
M. DOUSSET		alain.dousset@villebarou.fr	X					X		X	
Police Municipale											
M. LEFEVRE		police-municipale@villebarou.fr				X				X	
Maître d'Œuvre											
SAFEGE (VRD)	02.47.51.12.12										
M. DUCLAUD	06.74.04.58.48	benoit.duclaud@suez.com	X					X	X		
Mme EVEN	06.08.67.41.73	anne.even@suez.com							X		
Entreprises											
COLAS CENTRE OUEST : Lot 1											
M. BUISSON	06 60 10 99 16	stephane.buisson@colas.com	X					X	X		
M. AMELIN (Chef de chantier)	06 61 38 25 25	aurelien.amelin@colas.com	X					X		X	
Concessionnaires de réseaux											
ASSAINISSEMENT											
Agglopolys – Cycle de l'eau											
M. BORDE	06 42 29 83 16	jeremy.borde@agglopolys.fr			X			X		X	
EAU POTABLE											
Véolia											
M. LEFEVRE		philippe.lefevre@veolia.com			X			X		X	
ELECTRICITE											
ENEDIS											
M. GENTILHOMME		pascal.gentilhomme@enedis.fr			X			X	X		



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 2



GAZ GRDF Mme. LOOSVELDT		sylvaine.loosveldt@grdf.fr			X			X		X	
TELECOM Orange M. LIONETON		laurent.lioneton@orange.com			X			X		X	

(*) Présente Réunion : P : Présent A : Convoqué Absent EX : Absent excusé D : dispensé I : Invité

(**) Prochaine réunion : C : Convoqué D : Dispensé I : Invité



INFORMATIONS / ACTIONS

1. OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRÉCÉDENT

- Sans objet.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX

- [Pose des bordures en cours phase 1](#)

3. SITUATION ADMINISTRATIVE

- Réunions hebdomadaires : [tous les lundis à 14h](#) (sauf exception).
- Sous-traitants à déclarer le plus en amont possible.
- COLAS a déclaré un sous-traitant pour les bordures et un pour les espaces verts
- Toutes les situations devront être déposées sur Chorus Pro
- Un projet de situation sera à soumettre à la MOE tous les 20 du mois pour validation avant dépôt sur Chorus Pro.
- SAFEGE adressera le modèle de panneau : [fait](#)
- SAFEGE adresse l'OS de démarrage : [fait](#)

4. COORDINATION, OBSERVATIONS, DÉCISIONS

- Les demandes d'arrêtés de voiries pourront être réalisées sur DICT.fr. Elles pourront être demandées par phase 15 jours avant le démarrage de la phase.
- Le chantier sera décomposé en trois phases.
- Rappels sur la conduite du chantier :
 - Nettoyer les voies empruntées par les véhicules de chantier aussi régulièrement que jugé nécessaire par le MOE ou MOA.
 - Laisser un accès permanent aux riverains
 - Implantations (traçage à la bombe, cordeau, etc...) à réaliser plusieurs jours à l'avance afin de permettre à chacun de constater de visu les travaux à réaliser et si nécessaire y apporter des modifications. **Planter cheminement piéton zone aire de jeux (voir si on peut éviter l'arbre existant et le tampon de l'AEP) et zone virage avant la réunion du 21/08 (à élargir ou non)**
 - Bien baliser les zones de danger (muret...) de jour comme de nuit (éléments réfléchissants, etc...).
 - En cas de difficulté (imprévu, riverain mécontent, ...), les entreprises doivent en premier lieu contacter un représentant de la mairie et / ou le maître d'œuvre.
- Aménagement :
 - La Commune souhaite des potelets boule noir et blanc comme existant
 - **La commune interrogera Orange/SIDELC sur la dépose des poteaux. URGENT**

QUI

QUAND

COLAS

COLAS

COLAS

SAFEGE

SAFEGE

COLAS

COLAS

COLAS

COLAS

VILLEBAROU

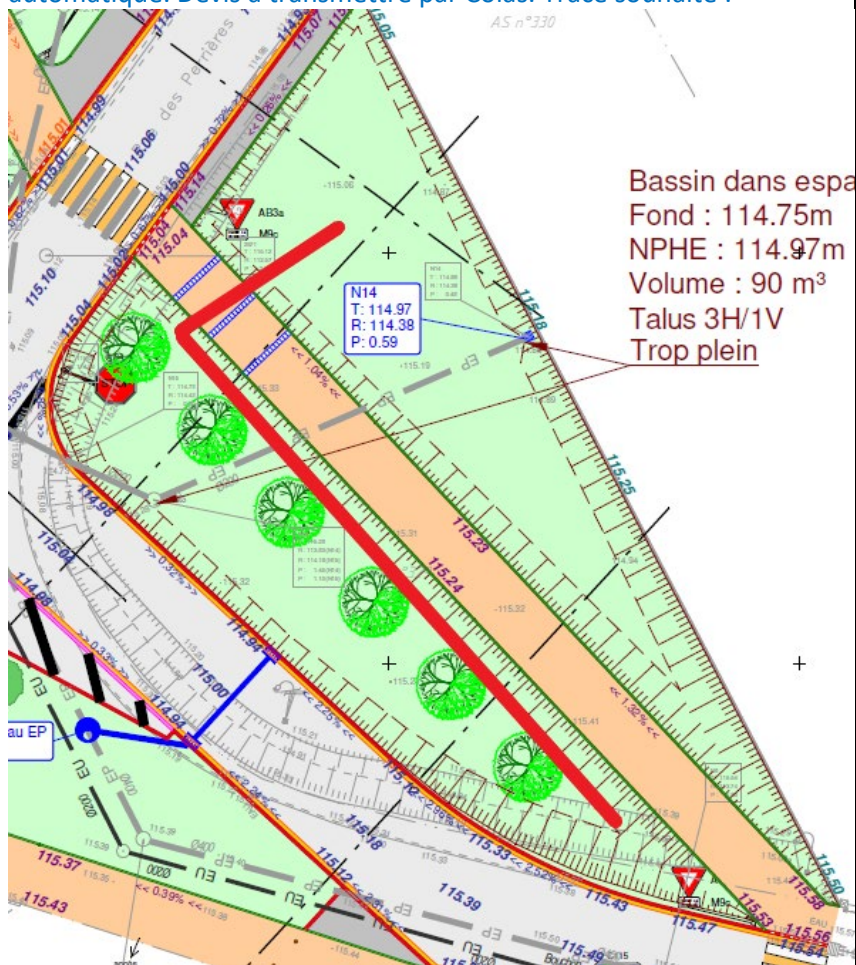


- Les coins de bordures seront traités par coupes d'onglet.
- Keolis est passé sur place ce jour. Pas de commentaire
- La Commune souhaiterait un arrosage automatique au niveau des arbres. COLAS chiffrera la mise en place d'un PE
- Le désactivé des passages piétons est remplacé par du marquage blanc avec paillettes. Validé Commune
- Un marquage sera mis autour des containers et non une bordure. Validé Commune
- COLAS précise que le COLCLAIR mis en œuvre sera celui mis en œuvre à la Chaussée St Victor devant la caisse d'Epargne. COLAS invite la Commune à aller le voir.
- La Commune souhaite que COLAS remettre le marquage Zone 30 comme avant
- COLAS précise que pour les marquages il fera venir le sous-traitant en réunion
- INEO qui a démonté les candélabres réalisera les massifs des nouveaux candélabres.
- Le portillon n'est pas conservé par la Commune

COLAS

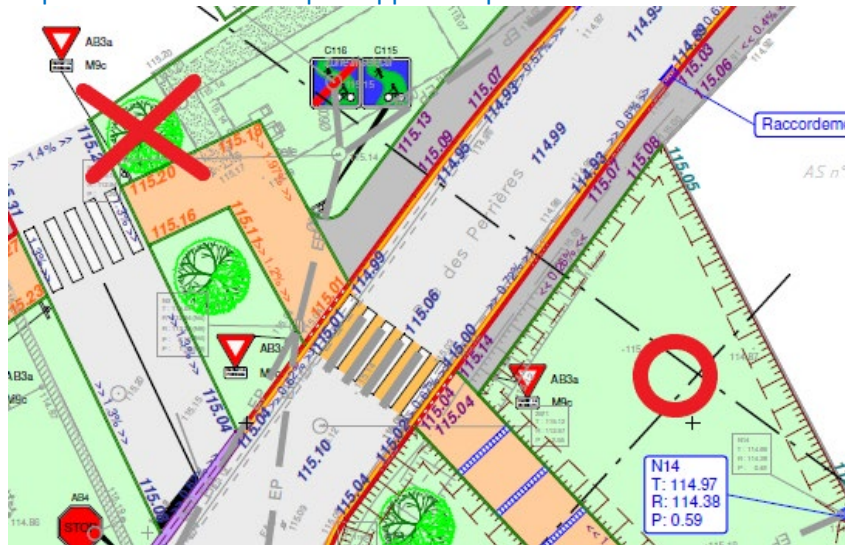
21/08 :

La mairie confirme la volonté de la mise en place de l'arrosage automatique. Devis à transmettre par Colas. Tracé souhaité :

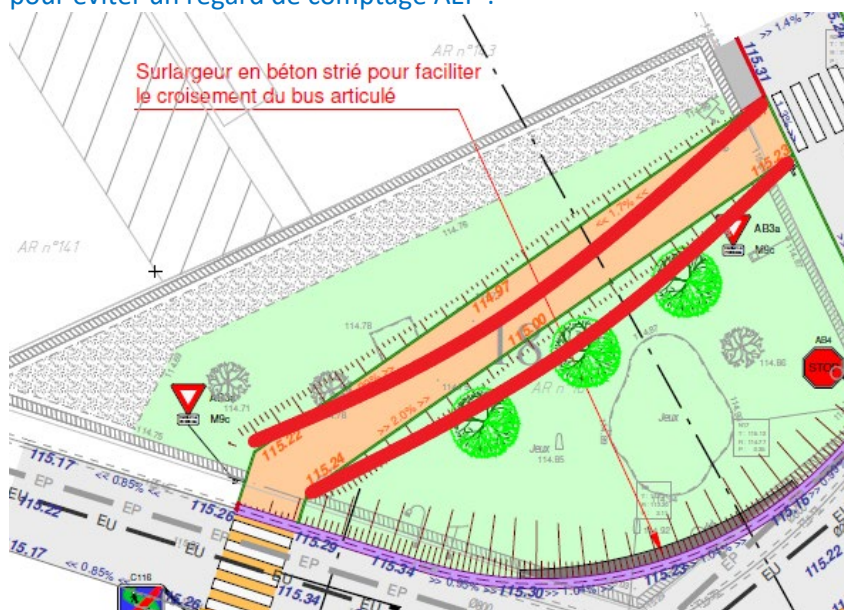




Déplacement d'un arbre par rapport au plan d'exé :



La géométrie de la voie verte dans l'ancienne aire de jeux est légèrement modifiée pour préserver un arbre. De plus, le raccordement sur la rue de la Croix Collinet est légèrement déplacé pour éviter un regard de comptage AEP :



Orange : la mairie va mettre en demeure Orange de retirer les poteaux bois qui ne servent plus suite à l'enfouissement des réseaux

5. QUESTIONS

- Sans Objet

6. CONTRÔLES TECHNIQUES

- Pour mémoire, les essais suivants doivent être réalisés et le rapport validé par SAFEGE au cours du chantier :
 - Essais de portance sur fondation de chaussée : objectif plateforme PF2, avant réalisation des couches suivantes.



7. HYGIÈNE – SÉCURITÉ

- PPSPS à faire, y compris sous-traitants éventuels.

8. PLANIFICATION / PLANNING

- S35 : T1 : pose bordures, essais de portance et enrobés

9. DOCUMENTATION / PLANS

10. DIVERS

- Sans objet.

11. INTEMPÉRIES

- Sans objet.

Rédigé le 22/08/2023

Rédacteur	Nom : Benoît DUCLAUD	Signature :
-----------	----------------------	-------------